



REVUE DE PRESSE
Samedi 23 février 2019



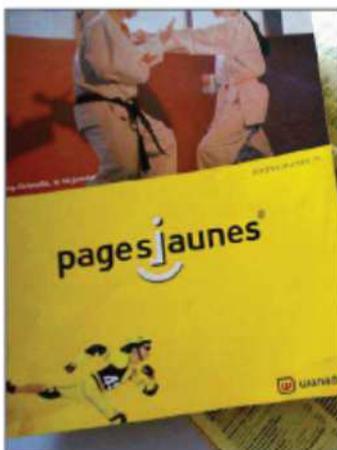
L'annuaire, c'est [bientôt] fini

Les derniers annuaires téléphoniques des particuliers (Pages Blanches) seront livrés à la fin de 2019, et les derniers annuaires professionnels (Pages Jaunes) à la fin de 2020, selon l'éditeur SoLocal.

La décision était attendue, les annuaires papier ayant perdu leur pertinence avec l'accès généralisé à Internet. Neuf millions d'annuaires seront diffusés cette année, contre 57 millions d'annuaires en 2007.

La diffusion des annuaires a déjà été arrêtée dans des aires géographiques considérées comme suffisamment numérisées comme l'Ile-de-France, le Rhône, les Bouches-du-Rhône et le Nord.

SoLocal éditera dans certains départements une version «collector» de ce dernier annuaire, selon les



Les dernières «Pages Jaunes» seront livrées fin 2020. Photo AFP

informations du *Parisien*, confirmées par SoLocal.

SoLocal (ex-Pages Jaunes, qui possède aussi la marque Mappy) s'est lancée depuis plusieurs années dans une difficile reconversion dans le numérique.

Le groupe propose désormais aux entreprises des services visant à leur donner une bonne visibilité

sur internet.

Il a lancé en 2018 un plan visant à supprimer 1.000 postes sur 4.500.

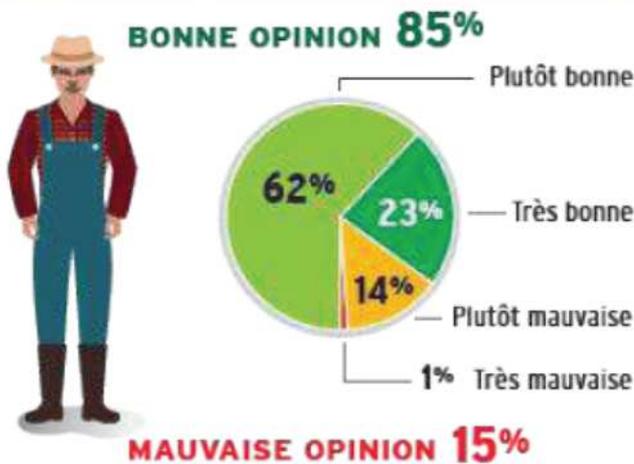
Un chiffre d'affaires en baisse

Le chiffre d'affaires du groupe a reculé de 9,3 % en 2018, à 670 millions d'euros. Mais l'entreprise espère voir repartir à la hausse ses ventes dans le numérique en 2019.

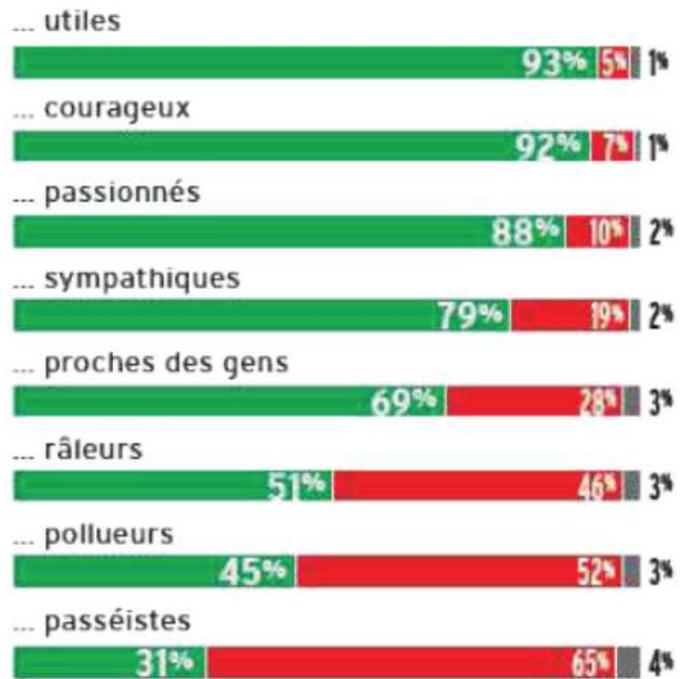
Les annuaires téléphoniques existaient depuis les années 1880 et les débuts du téléphone.

Leur nom usuel «bottin» vient de Sébastien Bottin, un statisticien du XIX^e siècle qui fut l'éditeur d'un Almanach du commerce, devenu ensuite «*Almanach-Bottin du commerce de Paris, des départements de la France et des principales villes du monde*».

Quelle opinion les Français ont-ils des agriculteurs ?



Pensez-vous que les agriculteurs sont ...



Le rôle de l'Europe pour l'agriculture française



Enquête réalisée par Odoxa avec Dentsu Consulting pour France Info et Le Figaro, auprès d'un échantillon de 1.004 Français interrogés par internet les 20 et 21 février 2019.

INFOGRAPHIE CL

En vue

■ Emploi

La STGA recrute 20 conducteurs (trices)

La société de transport de Grand Angoulême a besoin de 20 nouveaux conducteurs et conductrices. C'est la première fois que la STGA, qui emploie déjà 180 conducteurs (trices), recrute autant de personnes en une seule fois. Elle avait embauché six personnes en octobre dernier. Cette fois, plus de 50 personnes ont postulé pour cette nouvelle vague de recrutement, lancée pour faire face à l'extension de lignes liée à l'arrivée du BHNS (Bus à haut niveau de service) en septembre.

La société précise qu'il n'est pas obligatoire d'être titulaire du permis D et de la formation initiale minimale obligatoire. Après la période de test, qui aura lieu du 4 mars au 4 avril, elle propose une formation diplômante de trois



Archives CL

mois, aux candidats qu'elle retiendra. Pour postuler, il suffit de déposer lettre et CV sur le site. Les formations pourront déboucher

sur des CDI. Les chauffeurs diplômés embauchés arriveront sur le réseau en juillet, seront payés 1400€ net sur 13,5 mois et travailleront 35 heures par semaine. Ils auront droit à six semaines de congés payés. Date limite de dépôt des dossiers: le 28 février. <http://www.stga.fr/jobs>

Les manuels scolaires gratuits pour les lycéens

La Région a annoncé hier la généralisation de la gratuité des manuels scolaires pour tous les lycéens. Pour un coût de 27 millions d'euros.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Pour les seconde et les première dès cette rentrée. Et pour les terminale en 2020. Les manuels scolaires, pour tous les élèves de lycées généraux et technologiques, seront désormais gratuits. Alain Rousset, président de Nouvelle-Aquitaine, a fait l'annonce hier de cette mesure. Sur laquelle le conseil régional statuera lors des prochaines séances plénières.

”

Nous faisons face à une refonte complète des programmes, avec la fin des séries, qui réclame aussi un ajustement des enseignements.

«C'est une action franche et massive que nous mettons en place», souligne Alain Rousset, en parlant chiffres également: 27 millions d'euros mis sur la table par la Région pour cette mesure sur deux ans, dont 17 millions dès cette année. C'est la Région qui se chargera d'acquérir les manuels, sur demande et d'après les choix des équipes pédagogiques.

La mesure est mise en place en lien avec la réforme des lycées.



L'annonce d'Alain Rousset concerne 230 000 jeunes.

Photo archives Majid Bouzzit

«Nous faisons face à une refonte complète des programmes, avec la fin des séries, qui réclame aussi un ajustement des enseignements», dépeint Jean-Louis Nembrini, vice-président de la Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'éducation.

Ce soutien équivaut à 200 euros par lycéen environ. La mesure revient à une généralisation du système mis en place dans l'ex-région Limousin. En ex-Poitou-Charentes, les lycéens avaient droit à un chèque-livre. Bénéfice restreint aux seuls élèves de seconde en 2016 (70 ou 150 euros par élève, en fonction des revenus du foyer). Ce qui avait fait grincer

les parents d'élèves à l'époque. Pour la rentrée prochaine, c'est donc la gratuité qui sera de mise pour les lycéens de Nouvelle-Aquitaine. L'État autorise que l'opération soit inscrite au budget d'investissement de la Région en raison de son lien avec la réforme des lycées et non plus sur son budget de fonctionnement. Reste à régler la problématique de la transmission de ces manuels et des bourses aux livres.

Développer l'offre numérique

En parallèle de la gratuité des manuels, la Nouvelle-Aquitaine sou-

Un chèque de 20 € pour des livres

La Région a également annoncé la distribution de chèques-livres d'un montant de 20 euros pour tous les jeunes, lycéens ou apprentis. *«Cela permet d'acheter environ trois livres de poche et notre objectif est de faire marcher notre réseau de librairies indépendantes»*, souligne Jean-Louis

Nembrini, vice-président de Nouvelle-Aquitaine. Les chèques ne pourront servir qu'à acheter des livres dans les librairies de la région. Quelque 230 000 jeunes Néo-Aquitains seront concernés par cette nouvelle aide visant à *«développer le goût de la lecture»*.

haite développer l'offre numérique pour les lycéens. Elle s'est associée avec quatre autres régions afin de lancer un appel d'offres pour une banque de ressources numériques des lycées.

Enfin, le conseil régional a annoncé la continuité du financement du *«premier équipement»* pour les lycéens professionnels et pour les apprentis, *«par l'intermédiaire d'une dotation aux établissements»*. Cette aide varie de 115 à 300 euros par élève.

■ L'État oblige Châteauneuf, Châteaubernard, Jarnac et Cognac à avoir 20 % de logements sociaux en 2020 ■ Les trois premières en sont loin, sanctions en vue.

Logements sociaux: la saison des amendes approche

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Les jeux sont faits, sortez le porte-monnaie. Trois des quatre communes les plus peuplées de l'agglomération de Grand Cognac s'apprêtent à provisionner plusieurs dizaines de milliers d'euros, en pure perte. Elles serviront à régler un prélèvement automatique opéré par l'État l'année prochaine. Une sanction à vrai dire qui concerne Jarnac, Châteauneuf et Châteaubernard, coupables de n'avoir pas assez de logements sociaux sur leurs terres.

”

Il n'y a pas de logique, c'est une forme d'impôt.

Depuis la création de l'agglomération de Grand Cognac en 2017, le bassin intercommunal a dépassé les 50.000 habitants. Passé ce seuil, avec leurs populations supérieures à 3.500 âmes, Cognac (18.700), Jarnac (4.430), Châteaubernard (3.690) et Châteauneuf-sur-Charente (3.515) intègrent la case des villes devant afficher 20 % d'habitat social.



Avec 2.063 logements sociaux pour 1.975 imposés par la loi, Cognac est la seule ville à être dans les clous de la loi SRU. Archives CL

Date butoir: 2020, puisqu'à la création de l'agglomération, l'État avait accordé aux trois dernières une dérogation de trois ans pour se plier aux contraintes de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU). Cognac, elle, est largement dans les clous (lire l'encadré ci-dessous).

«Il y aura peut-être un nouveau délai», espère le maire de Châteaubernard Pierre-Yves Briand.

Des reports demandés en préfecture

Comme ses collègues, il va se rendre en préfecture pour plaider la bonne foi et demander un report. Autrement, la sanction (calculée sur l'assiette fiscale de la ville) sera de 45.000€ par an, pour 36.000€ à Jarnac et «entre 20.000 et 40.000€» à Châteauneuf. Dont le maire, comme ses collègues Pierre-Yves Briand et François Raby, est en train de chercher des pistes pour éviter la facture.

«Chez nous, on a les bailleurs sociaux Le Foyer et Logé, on aimerait qu'ils lancent des projets, indique Jean-Louis Levesque. On pense aussi à construire des logements sociaux communaux. Près de la mairie, il y a un ex-hôtel qui pourrait servir à ça, mais ce n'est qu'une idée pour l'instant», envisage-t-il, sans se plaindre: «La demande existe, c'est la loi et ça correspond aussi à

notre volonté politique.»

À Jarnac, dont 80 % des habitants seraient éligibles à des logements sociaux (qui concernent aussi les classes moyennes), le ressenti est plus mitigé. «Quitte à dépenser 36.000€ par an, autant que cela serve à construire des logements, estime François Raby. Mais l'idéal serait que les particuliers qui louent déjà à ce public se conventionnent et deviennent des logements sociaux certifiés. Il y a une réticence...» Car dans ce cas, ces derniers auraient toutes les contraintes propres aux logements sociaux, à commencer par les normes de sécurité, d'accessibilité, et des locataires désignés par l'administration.

«À Jarnac, c'est paradoxal, analyse un professionnel du secteur, anonymement. La Ville propose des terrains gratuits aux bailleurs sociaux, qui n'investissent pas toujours car la demande n'est pas suffisante. De l'autre côté, l'État impose des quotas nationaux. Il n'y a pas de logique, la Ville n'arrivera sans doute pas à l'objectif fixé. C'est une forme d'impôt.»

Cognac a de la marge, les autres communes ont du chemin à faire

Fin 2018, la ville de Cognac comptait 9.875 résidences principales. La règle des 20 % de logements sociaux de la loi SRU (lire ci-dessus) lui impose depuis 2017 d'avoir 1.975 habitations aidées. Elle en compte actuellement 2.063 et dispose donc d'une certaine marge. Dans ce décompte, figure encore la cinquantaine de lits de l'ancien Foyer des jeunes travailleurs, qui ne seront plus dans les statistiques l'an prochain. Mais qui réapparaîtront

quand le futur foyer sera ouvert avec ses 80 places. Pas de sanction en vue, donc. Contrairement à Châteaubernard, qui devrait avoir 337 logements sociaux pour être en conformité avec la règle, mais n'en compte que 236 (14 %). Ou à Châteauneuf, où il manque 93 logements sociaux par rapport aux 255 requis. Enfin, Jarnac devra trouver 161 logements sociaux pour atteindre le quota «SRU» de 452 habitations aidées.

Le chiffre

350

compétiteurs, amateurs et professionnels, sur trois jours, répartis en 17 tableaux, qui s'affronteront sur 38 aires de jeu au complexe des Vauzelles à Châteaubernard. C'est l'affiche de la 12^e édition de l'Open international Grand Cognac de tennis de table qui vient d'être homologué par la Fédération française. Ce tournoi, numéro un français pour la troisième année consécutive et numéro un européen, se déroulera du vendredi 3 au dimanche 5 mai. La présence d'Emmanuel Lebesson, champion d'Europe 2016 et vainqueur de l'édition 2017, est déjà actée.

SPORT ET SANTÉ

L'association Asalée au service des patients au sein de l'agglomération



Nathalie Dejarnac et Martine Delavallade animent les ateliers.

Photo CL

Deux infirmières spécialisées, en collaboration avec des médecins généralistes, interviennent en ateliers de groupes pour l'association «Asalée» (1), Nathalie Dejarnac pour Segonzac et Jarnac; Martine Delavallade, pour Châteauneuf-sur-Charente et Mérignac. Elles animent ces ateliers le mercredi après-midi et le mardi matin (marche adaptée en fonction des capacités de chacun) à Jarnac. Objectif de l'association: prévenir, motiver, et surtout écouter. Les deux infirmières accompagnent des personnes atteintes de

maladie chronique liées au diabète, au tabac, au stress...

«*Nous ne sommes pas dans le jugement, mais dans la bienveillance, l'empathie. C'est un parcours de soin centré sur les besoins et solutions du patient.*»

Cette «*éducation thérapeutique du patient*» porte entre autres sur l'alimentation, les risques cardiovasculaires, l'horloge biologique... Une dizaine de patients et patientes fréquentent régulièrement ces ateliers, afin d'apprendre à mieux vivre avec leur maladie.

(1) Action de santé libérale en équipe.

Châteaubernard: un goûter apprécié au service d'accueil de jour «Les Myosotis»

Aux Myosotis, on sait recevoir! Le service d'accueil de jour (SAJ) a invité vendredi dernier Pierrette Dagnaud, adjointe en charge du handicap au conseil municipal de Châteaubernard, des membres du conseil d'administration de l'Espace d'insertion en région de Cognac, et leur voisine et «marraine», Andrée Marchand, à un goûter crêpes et gaufres dans ses locaux. Les Myosotis, ce sont 23 adultes en situation de handicap qui se retrouvent avec cinq éducateurs pour des activités autour des arts plastiques, du sport, ou de la cuisine...

Le jardin, qu'ils sont très fiers de faire visiter, les sorties, l'expression corporelle, sont autant d'occasions d'avancer ensemble. Un travail collectif qui s'inscrit dans une volonté de s'insérer dans la vie de la cité. On a ainsi pu les rencontrer à la fête des Templiers, au marché de Noël, ou à la soirée soupe, et bon nombre



Crêpes et gaufres ont été cuites en compagnie des éducatrices.

Photo CL

d'entre eux sont adhérents à la médiathèque de Châteaubernard. L'accueil est simple et chaleureux, chacun vaque à ses occupations dans une ambiance joyeuse et détendue et tout le monde s'est attablé

avec plaisir pour déguster les crêpes et gaufres confectionnées par les camarades et les éducateurs, sans oublier le jus de fruit.

Pierre NAU

Des jeunes chauds comme le climat

■ Un millier de jeunes ont défilé hier à Paris pour le climat ■ Derrière Greta Thunberg devenue l'égérie de la lutte contre le réchauffement.

«**R**échauffez les cœurs, pas la planète»: plus nombreux que la semaine dernière, environ un millier de jeunes ont défilé hier à Paris pour le climat, derrière l'adolescente suédoise Greta Thunberg devenue l'égérie de la lutte contre le réchauffement. Encadrés par des forces de l'ordre en nombre, les jeunes manifestants sont partis de la place de l'Opéra, portant des pancartes «le futur commence ici», «Sauve la Terre, mange un lobbyiste», «Water is coming» et scandant «rejoignez-nous, ne nous regardez pas», et sont arrivés un peu moins de deux heures plus tard place de la République. Quelques personnalités comme l'actrice Juliette Binoche, l'eurodéputé écologiste Yannick Jadot ou la maire de Paris Anne Hi-



«La France, pays de la COP21, doit faire ce qu'elle dit», a déclaré Greta Thunberg qui participait à la manif parisienne. Photos AFP

dalgo se sont joints à eux. «J'ai l'impression que certains jeunes ne se sentent pas concernés, mais le mouvement grandit», déclare Adèle, 15 ans, portant une pancarte «Des poissons, pas du plastique!»

Un mouvement encore timide en France

Depuis le début de sa grève hebdomadaire de l'école l'été dernier,

Greta Thunberg, devenue la coqueluche des médias et des militants climat, a inspiré bien d'autres élèves à travers le monde. Comme elle, qui s'installe tous les vendredis devant le Parlement de Stockholm pour réclamer plus d'actions du gouvernement contre le réchauffement, des milliers de jeunes ont manifesté en Allemagne, Australie, ou Grande-Bretagne. Ainsi qu'en Belgique où 7.500 jeunes étaient à nouveau dans la

ruie jeudi, pour la 7^e semaine consécutive. Mais le mouvement est plus timide en France. La semaine dernière pour la première mobilisation, ils étaient environ 200 lycéens et étudiants à bloquer la circulation devant le ministère de la Transition écologique. «Il y a eu d'autres mouvements sociaux très présents» en France, tentait d'expliquer hier Romaric Thurel, 22 ans, coordinateur de Youth for climate France, avec la mobilisation des

Le chiffre

15

Les jeunes Français visent surtout le 15 mars, date à laquelle Greta Thunberg appelle à une «grève mondiale pour le futur». Selon la plateforme Youth for Climate, une mobilisation est prévue dans plus de 40 villes en France.



«gilets jaunes». «Nous continuerons à faire grève toutes les semaines», a néanmoins promis Greta Thunberg à la fin de la manifestation. «La France, pays de la COP21, doit faire ce qu'elle dit», a-t-elle insisté dans un entretien au Parisien.

Ces militants qui veulent vous faire perdre l'espoir

L'humanité a creusé sa tombe et a un pied dedans: Extinction Rebellion prône la désobéissance civile pour dénoncer l'inaction climatique.

«Selon les militants d'Extinction Rebellion, déjà présents dans des dizaines de pays depuis la naissance du mouvement à l'automne 2018, une lecture attentive des preuves scientifiques révèle que les appétits de l'Homme et son empreinte sur la planète ont fait basculer la Terre dans une ère d'extinction de masse dont les êtres humains ne sont pas exempts. Et dire le contraire relève d'un déni du réchauffement.

«Le but est vraiment de réveiller les gens pour qu'ils prennent conscience de cette situation critique», explique Sara Arnold, designer de 32 ans qui a participé à des campagnes au Royaume-Uni. «Nous voulons que les gens commencent à digérer la réalité du changement climatique», insiste-t-elle.

Les climatologues s'accordent pour dire qu'une poursuite des émissions de gaz à effet de serre au rythme actuel conduira inévitablement à une planète «étuve» invivable. Mais ils divergent quant à la capacité de l'humanité à mettre en place des outils efficaces pour limiter les impacts dévastateurs du réchauffement et s'y adapter.

«Les gens imaginent que nous trouverons une solution, que nous avons encore le temps», commente Doug McAdam, professeur de sociologie à l'université de Stanford. Alors pour revenir à la réalité, il ne faut pas surestimer l'humanité, no-

tent ces militants, qui considèrent les discours sur une solution possible, tenus par les gouvernements ou certaines ONG, sont des illusions voire des mensonges. «Notre première demande aux gouvernements est qu'ils disent la vérité sur l'urgence écologique», explique Liam Geary Baulch, militant d'Extinction Rebellion. Pourquoi ce mouvement d'un nouveau type émerge-t-il maintenant? D'abord l'impatience: malgré 24 conférences annuelles de l'ONU sur le climat, le réchauffement va plus vite que les efforts pour le contraindre. «Nous devons reconnaître que nous avons échoués», constate ainsi la Suédoise Greta Thunberg.

Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence qu'Extinction Rebellion soit né après la publication d'un rapport du groupe d'experts sur le climat du Giec qui souligne que seule une transformation drastique et rapide de l'économie mondiale pourra éviter la catastrophe.

Mais ces nouveaux militants, souvent jeunes, disent se démarquer des autres défenseurs du climat. D'abord, ils rejettent ce qu'ils dé-

crivent comme l'optimisme mensonger des ONG plus installées. «Les adultes disent qu'il faut donner de l'espoir aux jeunes», notait en janvier Greta Thunberg devant les patrons du Forum de Davos. «Je ne veux pas de votre espoir mais je veux que vous commenciez à paniquer».

Ces militants sont également prêts à se mettre en danger, dans la lignée des grandes campagnes de désobéissance civile du XX^e siècle. Ils ont ainsi appelé des milliers de leurs partisans à bloquer le centre de Londres à partir du

«Je ne veux pas de votre espoir, je veux que vous commenciez à paniquer.»

15 avril, pour la «semaine internationale de la rébellion». «Quand un gouvernement ne peut pas protéger les vies et les ressources de ses citoyens, comme c'est le cas avec le changement climatique, la population a le droit de se rebeller», plaide la fondatrice d'Extinction Rebellion Gail Bradbrook.

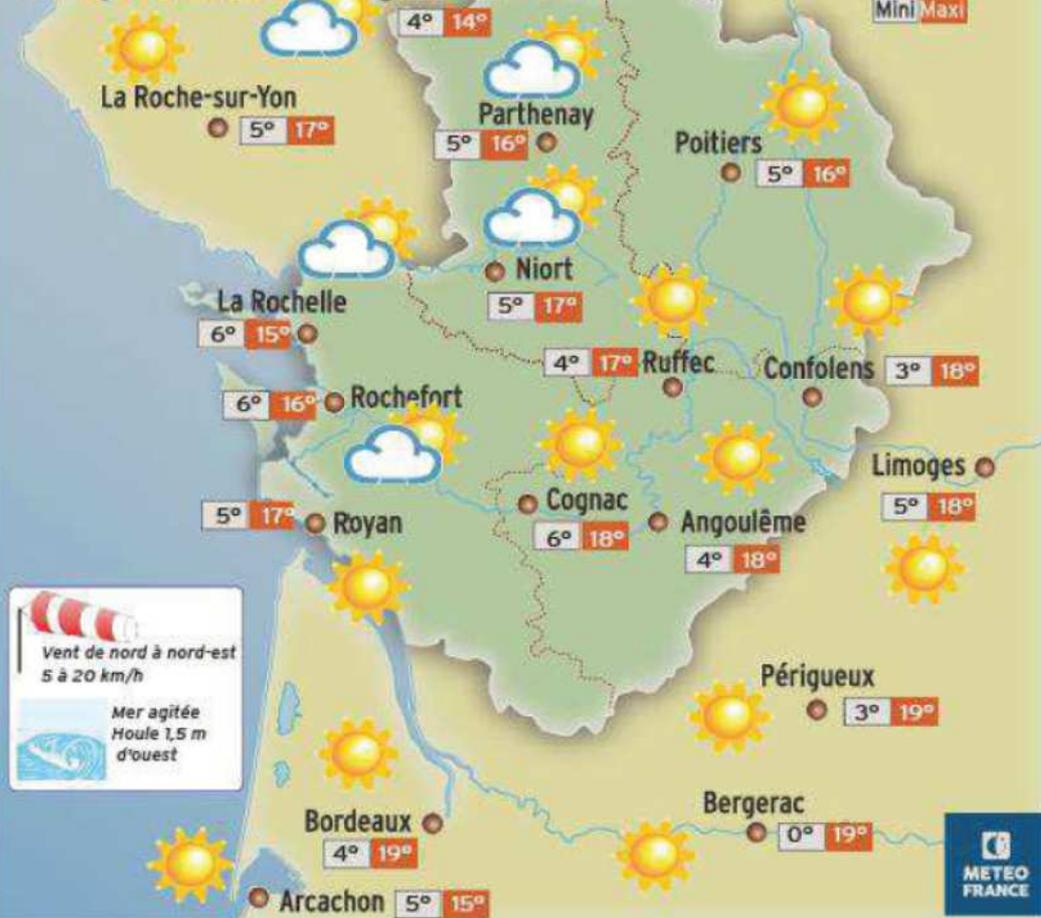


Greta Thunberg reçue par Macron

Emmanuel Macron a reçu hier à l'Élysée l'adolescente suédoise Greta Thunberg, égérie de la lutte contre le changement climatique, à qui il a indiqué avoir besoin de son soutien pour entraîner une «mobilisation» mondiale, a indiqué le ministre de la Transition écologique. Pour ce rendez-vous que la jeune fille de 16 ans a sollicité il y a quelques jours, elle était accompagnée de quelques jeunes Belges et Allemands engagés comme elle dans la lutte pour le climat, et qu'elle a souhaité avoir à ses côtés, selon l'Élysée.

«Les jeunes ont raison, on n'en fait jamais assez. Mais évidemment selon les pays, selon les régions du monde, on voit bien que les situations sont différentes», a commenté sur BFMTV François de Rugy à l'issue de la rencontre. «Je comprends cette impatience, je souhaite qu'on puisse vraiment déclarer cette mobilisation générale. Le président de la République d'ailleurs a dit aux jeunes: «Finalement, c'est la première fois dans notre histoire que nous devons avoir cette mobilisation alors que nous sommes en temps de paix».» Mais il ne suffit pas de voter des lois ou de voter des taxes, il faut entraîner, il faut faire adhérer. D'ailleurs le président de la République a dit à ces jeunes et a dit en anglais (...): je peux le faire mais aidez-moi, a encore indiqué le ministre.

Cet après-midi



Beau temps

Le soleil est largement présent.

Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Jedi



Vendredi



HIER

Mini / 16h



Pour Simone Veil



MICHEL WINOCK
HISTORIEN

Une sensation de dégoût nous a saisis en découvrant, un samedi noir de février, les portraits de Simone Veil profanés, maculés, couverts de croix gammées. Parallèlement, des arbres plantés en hommage à Ilan Halimi, victime du gang des barbares, avaient été sciés. Sa mère, redoutant la profanation, avait décidé son inhumation en Israël. D'autres tags antisémites ont été tracés dans le métro et à la devanture de magasins. La nuit de lundi à mardi, 92 tombes juives étaient profanées au cimetière de Quatzenheim. L'abjection des néonazis soulève le cœur ; elle n'est pas nouvelle. Il y aura toujours dans une société des maniaques, des détraqués, des psychopathes, des obsédés qui font des fixations sur des ennemis imaginaires. Plus inquiétant, à mon sens, est d'avoir vu des gilets jaunes faisant devant la caméra la « quenelle », le signe antisémite de Dieudonné (émission « C dans l'air » du 13 février 2019).

Dans les années 2000, la France a été le lieu d'une vague d'antisémitisme venue des « banlieues ». On a pu croire alors que la vieille charogne de haine antijuive n'était plus que d'origine islamiste, salafiste, djihadiste. La France des cafés du commerce était guérie, elle, depuis longtemps, de la peste antijuive qu'avaient répandue Drumont, Maurras, Céline ou Brasillach dans leurs journaux méphitiques et leurs livres nauséabonds. C'était illusoire. Des maladies à l'état latent ressurgissent.

Le mythe antijuif est vieux comme le monde. En Occident, ce fut d'abord celui du peuple « déicide », au cœur d'un antijudaïsme religieux qui provoqua les expulsions répétées du royaume. La Révolution a émancipé les juifs en 1791 ; devenus citoyens français, au nombre de quelques dizaines de milliers, ils se sont intégrés au XIX^e siècle. Certains se firent un nom dans les affaires, la banque, l'industrie naissante, l'université et même la politique. Cette visibilité juive produisit un deuxième antisémitisme, économique et financier. Les premiers socialistes y tombèrent souvent qui assimilaient le Juif et le Capital, comme dans l'ouvrage de Toussenel, un disciple de Fourier, « Les Juifs, rois de l'époque ». Enfin, nouvel apport au mythe, le racisme proprement dit à prétention scientifique : on parla

désormais de l'opposition entre Aryens et Sémites. Ce fut l'exploit d'un publiciste catholique, Édouard Drumont, de synthétiser ces trois sources de haine dans « La France juive » (1886). Au cours des années 1880-1890, le pays connut une première grande vague d'antisémitisme qui fut au cœur du nationalisme naissant lors de l'affaire Dreyfus.

La Grande Guerre et l'Union sacrée semblaient avoir éradiqué l'antisémitisme, en raison de la participation des juifs, français et étrangers, aux combats. Maurice Barrès, inventeur intellectuel du nationalisme français, antisémite et antidreyfusard, publia, en 1917, « Les Différentes familles spirituelles de la France », où il faisait l'éloge de la coexistence patriotique des communautés religieuses et philosophiques. Cependant, la grande crise des années 1930, l'arrivée au pouvoir de Hitler, l'accueil en France des juifs allemands puis autrichiens ravivent un double antisémitisme, celui des corporations concurrencées par cette immigration et celui, doctrinal, des intellectuels d'extrême droite qui influençaient la grande presse.

L'instauration du régime de Vichy, après la défaite de 1940, a érigé un antisémitisme légal par le double statut des Juifs de 1940-1941. De surcroît, l'administration pétainiste prêta ses services à l'occupant nazi dans l'arrestation des juifs : c'est René Bousquet, secrétaire général de sa police, qui fut l'opérateur en chef de la rafle du Vél d'Hiv'. Sur 78 000 juifs déportés de France, il en revint 2 500.

Simone Jacob, future Simone Veil, faisait partie des survivants. Après la profanation dont son image vient d'être l'objet, j'ai revisité sa mémoire. En 2007, elle avait publié une autobiographie, « Une Vie », reprise dans Le Livre de Poche. Sans effets de style ni pathos, elle narre dans les premiers chapitres son arrestation à Nice, en 1944, sa réclusion avec sa mère, une de ses sœurs et son frère, au camp de Drancy, sa déportation à celui d'Auschwitz-Birkenau, la marche à la mort qui la conduit à Bergen-Belsen, libéré enfin par les Britanniques, le retour en France retardé par la quarantaine due au typhus, enfin la réinsertion difficile dans son pays qui ne comprend pas vraiment ce que fut le martyr de ces survivants. « Nous, disait Simone Veil à Auschwitz, le 27 janvier 2005, les derniers survivants, nous avons le droit, et même le devoir, de vous mettre en garde et de vous demander que le « plus jamais ça » de nos camarades devienne réalité. »

Samedi prochain, la chronique de Sylvie Brunel

Voir les portraits de Simone Veil maculés de croix gammées soulève le dégoût

Vraiment tous égaux face à l'impôt ?

Peut-on simplifier la fiscalité en France ? Qui paye vraiment l'impôt sur le revenu ? Pourquoi le système est devenu pour beaucoup illisible ? « Sud Ouest » vous aide à y voir plus clair

Dossier réalisé par Dominique Richard et Yann Saint-Semin
d.richard@sudouest.fr
y.saint-serrin@sudouest.fr

En 2013, les conservateurs des hypothèques, dont l'acte de naissance remontait à Louis XIV, ont été supprimés. Collectée par les notaires, la taxe sur les transactions immobilières qui agrémentait, en partie, les fins de mois de ces fonctionnaires royalement payés n'a pas pour autant disparu. C'est désormais l'État qui l'empoche. Elle appartient à ce maquis de 200 et quelques impôts et contributions divers qui ont ramené, CSG comprise, 650 milliards d'euros dans les caisses publiques en 2017.

Système illisible

Sédimentation (création de nouvelles dîmes, maintien des anciennes), instabilité de textes sans cesse remaniés, complexité matérialisée par des dizaines de milliers de pages d'instructions fiscales fourmillant d'exemptions... Le système d'imposition est illisible. Selon qu'il soit acheté dans un lycée ou dans un commerce, qu'il soit vendu avec de l'alcool ou fabriqué par un sous-traitant, le taux de TVA applicable au sandwich diffère.

Comment tendre vers une fiscalité plus juste et plus efficace ? Répondre à la question majeure du Grand Débat suppose d'avoir une vision claire de l'impôt et de ceux qui l'acquittent. « À défaut de le rendre agréable, il faudrait le rendre compréhensible », glisse Louis Daniel, l'ancien directeur des services fiscaux de la Gironde. Flécher les prélèvements pour permettre au contribuable

VOUS AVEZ LA PAROLE

Dans le cadre du GRAND DÉBAT NATIONAL, « Sud Ouest » vous invite à participer à la réalisation du journal en proposant des idées ou en posant vos questions à la rédaction, sur Sudouest.fr. En trois semaines, vous nous avez adressé plus de 500 contributions sur les quatre thèmes du Débat. Après le vote obligatoire, la taxation des transports polluants et l'utilité du Sénat, nous répondons aujourd'hui à vos réflexions sur l'égalité des Français face aux impôts, et comment simplifier le système.

de savoir quelle administration ou quelle collectivité en est destinataire et quel service public il finance, constituerait déjà un pas de géant.

Proportionnel ou progressif

Les chiffres fardent fréquemment la réalité. En France, trop souvent, une règle ne vaut que si elle peut être légalement contournée. Quel que soit le champ de l'imposition, les fameuses niches fiscales, mitent l'assiette taxable. L'Hexagone affiche ainsi un taux d'imposition sur les sociétés (33 % en 2018) parmi les plus élevés des pays développés.

Mais lorsqu'on compare les recettes, mesurées en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB), le classement s'inverse du fait notamment du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). 110 milliards d'euros ont été accordés aux entreprises depuis 2013 pour la création ou la sauvegarde de seulement 100 000 postes de travail. Même si dans une niche, il y a toujours un chien qui mord, abaisser les

taux pour en supprimer quelques-uns est l'une des pistes de réflexion. La seconde concerne l'impôt sur le revenu dont le poids n'a cessé de décliner. (77 milliards d'euros en 2017) au profit de prélèvements proportionnels plus injustes : la TVA (188 milliards) et la CSG (100 milliards). Quelles que soient les ressources du contributeur, les taux sont les mêmes. Remettre de la progressivité dans l'impôt dans le revenu, c'est-à-dire faire monter les taux quand les ressources augmentent, ne peut s'envisager que si cela concerne tous les contribuables.

Aujourd'hui, plus de la moitié des Français ne le payent pas. Et les plus fortunés profitent des niches (services à domicile, économies d'énergie, achat d'appartement en défiscalisation...) pour alléger leur facture. Politiquement, fondre la CSG dans l'impôt sur le revenu pour que tout le monde l'acquitte, et raboter à l'autre extrémité quelques niches pour améliorer son rendement pourrait être audible.

Sentiment d'injustice

Le taux maximum d'imposition pour les revenus les plus élevés a reculé en France de 59 à 50 % en vingt ans. En dépit des premières mesures du quinquennat Macron (suppression de l'ISF, prélèvement forfaitaire unique sur les revenus mobiliers), le capital reste plus taxé que dans la moyenne des pays européens même s'il est loin d'être démontré que cela fait fuir les investisseurs étrangers.

Si imposer les multinationales du numérique fait consensus, augmenter les droits de succession ou revisiter l'avantage fiscal



Le 29 décembre 2018, à Lille, lors de l'acte VII des gilets jaunes.

PHOTO LILIE SEBADELIA / AFP

de l'assurance vie se heurtent à la ligne rouge fixée par Emmanuel Macron : les prélèvements obligatoires doivent baisser et les dépenses publiques aussi. Quelques signaux d'équité émergent comme le maintien de la taxe d'habitation pour les plus aisées,

la correction de certains taux de TVA, l'obligation pour les patrons français de déclarer leurs revenus dans l'Hexagone. Seront-ils suffisants pour désamorcer ce sentiment d'injustice fiscale né sur les ronds points de la hausse des impôts proportionnels ?

Bouger la TVA pour donner du pouvoir d'achat

SOCIAL Beaucoup voudraient voir baisser la TVA, qui ignore les classes sociales et touche tous les consommateurs

Les Français sont égaux devant la baguette ou le ticket de métro. Riches et pauvres payent le même prix qui incorpore le même taux de TVA. Indolore ou presque pour les hauts revenus, cet impôt sur la consommation plombe les budgets les plus modestes. Depuis des années, Marc Chesney, professeur de finance à l'Université de Zurich, prêche dans le désert quand il propose de le remplacer par une taxe de 0,1 % sur les paiements électroniques. Si l'enseignant n'est pas devenu l'idole des ronds-points, sa thèse a laissé quelques traces.

La création d'une TVA à taux zé

ro revient fréquemment dans les cahiers de doléances comme remède aux fins de mois difficiles. Toucher à cet impôt inventé par la France en 1954 et qui s'est répandu comme une traînée de poudre aux quatre coins de la planète ne va pas forcément de soi. Assez simple dans son principe, d'un coût de gestion modéré puisque ce sont les entreprises qui le collectent, la TVA rapporte désormais plus de 180 milliards d'euros par an.

Faire bouger les taux

Elle représente plus de la moitié

des recettes de l'État même si sa part dans les prélèvements obligatoires diminue depuis quelques années. La France est le pays d'Europe où son rendement est désormais le plus faible, du fait de l'existence de 150 mesures dérogatoires qui privent chaque année le budget de l'État de près de 50 milliards d'euros de recettes.

Quatre taux de TVA

Quatre taux de TVA cohabitent : Le normal (20 %) qui touche la majorité des biens et services, le réduit (10 %) applicable entre autres aux produits agricoles, à la restauration

et à diverses prestations, le très réduit (5,5 %) pour les produits alimentaires, les abonnements au gaz et à l'électricité, et le particulier (2,1 %) réservé notamment aux médicaments et à la presse.

La TVA n'est pas toujours aussi injuste que ses détracteurs veulent bien le dire. Si les articles de luxe sont taxés à 20 %, l'alimentation n'émerge qu'à 5,5 %. Abaisser ce taux à 2,1 %, voire, le supprimer comme beaucoup le réclament pour les produits de première nécessité, pourrait sans doute être absorbé par le budget de l'État. Mais rien ne dit que le consommateur

percevrait le changement au moment d'acheter une boîte d'œufs ou un paquet de farine dans un supermarché.

Lorsque la TVA a baissé dans les restaurations, les Français n'en ont pas vraiment vu la couleur. Si suppression il doit y avoir, elle doit se concentrer sur des articles ou des prestations où l'effet sera immédiatement visible. Par exemple, dans des secteurs comme l'énergie où c'est une autorité régulatrice qui détermine le prix. Moins de TVA sur une facture de gaz ou d'électricité, c'est 100 ou 200 euros de gagnés à la fin de l'année.

ISF, un impôt, mais aussi un symbole

Pour certains, il était le symbole d'un pays fâché avec la réussite individuelle. Pour d'autres, celui d'un système fiscal portant les valeurs de solidarité. Dès sa création par François Mitterrand, l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) clive, tantôt accusé de faire fuir les riches, tantôt loué pour ses valeurs de redistribution. Si la suppression de cet impôt a souvent été mise dans le débat public par les gouvernements de droite, aucun n'avait pris le risque politique de franchir le pas avant Emmanuel Macron. L'ISF, qui rapportait 4,25 milliards d'euros a finalement été remplacé par l'IFI (Impôt sur la fortune immobilière) qui pourrait rapporter, selon les dernières estimations, 1,2 milliard.

Le gouvernement espère ainsi faire revenir les exilés fiscaux et favoriser l'investissement en concentrant la fiscalité des grandes fortunes sur l'argent « dormant » (le patrimoine). À l'évidence, les conclusions du Comité d'évaluation de la réforme de l'ISF, en septembre



PHOTO ILLUSTRATION AFP

prochain, pèseront lourd pour Emmanuel Macron. D'autant que le sujet de la taxation des très riches rejaillit actuellement aux États-Unis où certains démocrates semblent prêts à faire de l'instauration d'un impôt fédéral sur la fortune, un enjeu de la prochaine campagne présidentielle. En France, l'économiste Thomas Piketty, pourfendeur de la suppression de l'ISF, rappelle régulièrement que la construction du capitalisme américain, après la grande dépression, s'était accompagnée d'une fiscalité lourde pour les plus aisés. Avant que Ronald Reagan n'y mette fin, dans les années 80.

Fraude : comptez les milliards

Selon les estimations les plus hautes, la fraude fiscale coûterait jusqu'à 100 milliards d'euros par an

C'est une caverne d'Ali Baba qui échappe à l'État. En septembre dernier le syndicat Solidaires finances publiques (majoritaire dans l'administration fiscale) évaluait le coût de la fraude et de l'évasion fiscale entre 80 et 100 milliards par an. Soit un manque à gagner équivalent à 1,5 fois ce que rapporte l'impôt sur le revenu.

Bercy a immédiatement souligné que ces chiffres n'avaient pas été vérifiés. Chiffrer précisément la fraude fiscale, par nature occulte, est presque impossible. Pour obtenir ce résultat, le syndicat des contrôleurs fiscaux extrapole les chiffres du redressement fiscal et en déduit les sommes qui auraient été recouvrées si tous les foyers et entreprises avaient été



Le 8 décembre 2018, à Paris. PHOTO ARNALUD FINISTRE/AFP

contrôlés. Cette estimation agrège donc tous les types de fraudes fiscales : minoration de la déclaration d'impôt, TVA, évasion fiscale... Mais elle exclut les pratiques légales d'optimisation.

Elle rejoint cependant les tendances dégagées par les autres estimations. L'ONG Oxfam calculait par exemple 80 milliards en 2017. Le Parlement européen estime, lui, la perte à 1 000 milliards d'euros par an pour l'UE (mais en in-

cluant la fraude sociale). Conscient du côté éruptif de cette question, Bercy devrait, pour la première fois, communiquer sa propre estimation fin 2019, comme le fait déjà le ministère des Finances anglais (il estime ses pertes à 40 milliards). La méthode de calcul de notre ministère sera probablement très scrutée. Quel que soit le résultat, le ministre chargé du Budget, Gérald Darmanin, a déjà prévenu qu'il sera « considérable ».

Des coffres toujours garnis

OFFSHORE Jeudi dernier, la France est devenue le premier pays du monde à infliger une sanction pénale à la banque UBS. Une amende record, de 3,7 milliards d'euros, pour avoir favorisé l'évasion fiscale de contribuables français en transférant, sans en souffler mot au fisc, leurs avoirs de l'autre côté des Alpes. Depuis plusieurs années, souvent sous l'impulsion de lanceurs d'alerte, plusieurs affaires ont documenté l'ampleur du recours aux paradis fiscaux afin de dissimuler des avoirs. Et l'ingénierie déployée par les banques, conseillers fiscaux et professions du chiffre pour faciliter cette grande évasion. Selon l'information judiciaire, c'est au moins 10 milliards d'euros qu'UBS aurait aidés à escamoter au fisc français. Selon l'économiste Gabriel Zucman, en 2017, le montant des avoirs français dans les paradis fiscaux s'élevait à 300 milliards d'euros même si tous ne sont probablement pas illégaux. Depuis les affaires HSBC, Panama Papers, Cahuzac ou UBS, les services fiscaux ont multiplié les contrôles. Une cellule de régularisation permettant de rapatrier les fonds à moindres frais a par ailleurs été mise en place. Fermée en 2018, elle a rapporté 8 milliards d'euros et permis de rapatrier 32 milliards. Depuis la crise de 2008, tant du côté des pouvoirs publics que de l'opinion, et même chez certains contribuables indécents, une prise de conscience s'est indéniablement amorcée. Mais il est probable que le compte n'y est pas encore.

Et pour 14 milliards de moins

TVA C'est l'une des fraudes les plus méconnues du grand public. Mais l'une des plus massives. En 2015, la Commission européenne évaluait le montant de la fraude à la TVA en France à 14 milliards d'euros. En 2017, Solidaires finances publiques l'évaluait entre 15 et 19 milliards. Les moyens de contourner la TVA sont nombreux et vont des comptabilités occultes d'artisans, jusqu'aux grandes fraudes internationales comme les « carrousels de TVA ». Ces dispositifs frauduleux consistent à créer un véritable jeu de bonneteau avec différentes sociétés, souvent éphémères, dispatchées sur le sol de l'UE. Ils permettent d'éluder des sommes astronomiques sur des importations. En 2015, 50 milliards ont été éludés sur l'UE. Soit 100 euros par citoyen européen.



PHOTO ILLUSTRATION AFP

Légale mais coûteuse

L'OPTIMISATION FISCALE des multinationales coûterait 18 milliards d'euros par an à la France, selon des chercheurs de l'Université des Nations unies. Soit 0,72 % du PIB français contre 0,42 % en Allemagne. Pour l'Union européenne, la Commission évalue le coût de l'optimisation fiscale des entreprises entre 50 et 70 milliards d'euros. Ces chiffres recouvrent des pratiques légales, quoique moralement discutées. Notamment lorsqu'il s'agit de transférer les bénéfices dans les pays à fiscalité douce. L'industrie du numérique est souvent pointée du doigt, mais elle n'est pas la seule. Selon l'économiste Gabriel Zucman, 40 % des profits des multinationales dans le monde atteriraient dans des paradis fiscaux. La fin de la concurrence fiscale entre pays européens permettrait probablement de lutter contre une partie de ces montages. Mais elle peine à se mettre en place. Pour les multinationales du numérique dont le modèle échappe aux canons de la fiscalité, face à l'absence de consensus européen, la France a décidé d'instaurer seule une taxe spécifique. Son rendement n'atteindra pas ce que pourrait générer une harmonisation européenne. Mais ce « cavalier seul » sur un sujet aussi sensible pour les opinions publiques infléchira peut-être les positions des états les plus réticents.

Les jeunes défilent pour le climat

PARIS Environ 1 000 jeunes se sont rassemblés, hier, derrière la Suédoise Greta Thunberg, égérie de la lutte contre le réchauffement

« Dans vingt ou trente ans, on va tout se prendre dans la gueule », lance Bérénice, lycéenne parisienne de 17 ans. « On est venu parce qu'il y en a marre que le gouvernement ne fasse pas assez contre le dérèglement climatique. » Encadrés par des forces de l'ordre en nombre, les jeunes manifestants sont partis de la place de l'Opéra, portant des pancartes « le futur commence ici », « Sauve la Terre, mange un lobbyiste », « Water is coming » et scandant les slogans, « rejoignez-nous, ne nous regardez pas », et sont arrivés un peu moins de deux heures plus tard place de la République. Quelques personnalités comme l'actrice Juliette Binoche, l'ex-député écologiste, Yannick Jadot, ou la maire de Paris, Anne Hidalgo, se sont joints à eux.

« J'ai déjà fait une marche pour le climat avec mon père mais c'est la première fois que je viens seule. J'ai vu des discours de Greta Thunberg et elle a raison, c'est notre avenir qui est en jeu », insiste de son côté Adèle, 15 ans. « J'ai l'impression que certains jeunes ne se sentent pas concernés, mais le mouvement grandit », ajoute-t-elle, portant une pancarte « Des poissons, pas du plastique ! »

Réception à l'Élysée

Depuis le début de sa grève hebdomadaire de l'école, l'été dernier, Greta Thunberg devenue la coqueluche des médias et des militants climat, a inspiré bien d'autres élèves à travers le monde. Comme elle, qui s'installe tous les vendredis devant le Parlement de Stockholm pour réclamer plus d'actions du gouvernement contre le réchauffement, des milliers de jeunes ont manifesté en Allemagne, Australie, ou Grande-Bretagne. Ainsi qu'en Belgique où 7 500 jeunes étaient à nouveau dans la rue, jeudi, pour la 7^e semaine consécutive, cette fois en présence de Greta.

La jeune fille et plusieurs représentants du mouvement venus de Belgique ont été reçus en fin de journée par Emmanuel Macron. « Les jeunes ont raison, on n'en fait jamais assez », a déclaré, à l'issue de la rencontre, le ministre de la Tran-



Greta Thunberg (à gauche) était, hier, à Paris. PHOTO POR © LE PARISIEN

sition écologique, François de Rugy, disant comprendre l'« impatience » de cette jeunesse. « Le président de la République a dit aux jeunes : finalement, c'est la première fois dans notre histoire que nous devons avoir cette mobilisation alors que nous sommes en temps de paix », a-t-il ajouté.

« Je souhaite que les adultes prennent leurs responsabilités. Nous faisons grève parce que les gens ne font rien »

Le mouvement est pour l'instant timide en France. La semaine dernière, pour la première mobilisation, ils étaient environ 200 lycéens et étudiants à bloquer la circulation devant le ministère de la Transition écologique. Mais les jeunes Français visent surtout le 15 mars, date à laquelle Greta Thunberg appelle à une « grève mondiale pour le futur ». « La France, pays de la COP21, doit faire ce qu'elle dit », a insisté la jeune Suédoise dans un entretien au « Parisien », disant ne pas savoir « pour quoi certains jeunes se mobilisent en masse dans certains pays et pas dans d'autres ». « Nous continue-

rons à faire grève toutes les semaines », a promis Greta Thunberg à la fin de la manifestation.

« Les gens ne font rien »

Alors qu'elle avait, jeudi, à Bruxelles fait un discours ferme, appelant les dirigeants européens à se doter d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 % d'ici à 2030, elle a été plus silencieuse à Paris. Le visage serré, encadré de ses habituelles tresses, elle a plutôt laissé la parole à d'autres représentants de son mouvement lors d'une conférence de presse sur la place de la République, sous les yeux de dizaines de caméras et d'appareils photos, tout comme à la fin de la manifestation.

« Je souhaite que les adultes prennent leurs responsabilités. Nous faisons grève parce que les gens ne font rien », a ainsi déclaré l'Allemande Luisa Neubauer, 20 ans. Les responsables politiques « doivent afficher le courage que nous montrons aujourd'hui », a insisté la Belge Anuna de Wever. « C'est notre avenir. Cela touche tout le monde, mais c'est nous qui vivrons ici dans 20 ans », a commenté Dario Vireni, 20 ans, venu de Suisse pour l'occasion.

Députés britanniques malades du Brexit

ROYAUME-UNI Au parti travailliste, un nouvel élu a fait défection. Cela fait neuf et trois côté conservateur

La gestion calamiteuse du Brexit est une bombe à fragmentation pour les partis britanniques. Hier, un nouvel élu travailliste a quitté le parti, rejoignant les huit députés qui ont claqué la porte du Labour au début de la semaine. « J'ai honte du parti travailliste sous la direction de Jeremy Corbyn », a protesté Ian Austin pour qui « la gauche dure est maintenant aux commandes du parti ».

Cet élu reproche au secrétaire général du Labour son ambiguïté face à l'antisémitisme qui ronge une fraction de la société Outre-Manche. Dénonçant « une culture d'extrémisme, d'antisémitisme et d'intolérance », il a imité huit de ses collègues, refusant pourtant de les rejoindre dans un nouveau groupe parlementaire indépendant puisqu'il est, lui, favorable au Brexit.

Trois femmes en colère

Mais cette nouvelle défection illustre le grand malaise qui tennaie les députés britanniques devant la radicalisation de leurs partis. Mercredi, c'est le Parti conservateur qui a enregistré trois défections. Anna Soubry, Heidi Allen et Sarah Wollaston ont justifié leur départ par « le virage à droite » de leur formation. Selon ces trois élus anti-Brexit, Theresa May est aujourd'hui sous influence des durs du Brexit regroupés dans l'ERC (European Research Group) qu'elles qualifient de « parti dans le parti », un lobby auquel se rajoutent les dix députés nord-irlandais unionistes du DUP.

Ces trois élus de droite se retrouvent désormais associées aux huit députés rebelles du Labour, partageant la même méfiance vis-à-vis de leurs leaders respectifs, Theresa May et Jeremy Corbyn. Et même si ce dernier dénonce la « prise d'otage » de la Première ministre par les durs du Parti conser-

vateur, sa propre position sur le Brexit est toujours jugée aussi ambiguë par ses détracteurs. En cas d'élections anticipées, les sondages confirment que le Labour arriverait derrière le Parti conservateur, malgré la situation déplorable de ce dernier.

Michel Barnier reste ferme

Car à un peu plus d'un mois de la date butoir du Brexit, le flou le plus complet règne toujours à Londres. De la rencontre de la semaine entre

Theresa May et Michel Barnier, rien de bien concret n'est sorti. Certes, le négociateur européen du Brexit laisse entendre qu'un délai pourrait être accordé aux Britanniques au-delà du 29 mars. Mais Barnier demande aux Britanniques « des décisions ». Et il n'est toujours pas question de revoir les termes de l'accord euro-britannique du 25 novembre qui a été massivement rejeté en janvier à Westminster. Tout au plus l'Union européenne propose-t-elle de revoir les termes de la déclaration politique liminaire pour l'assouplir. Rien d'autre.

Se voulant optimiste, le ministre britannique des Finances promet « une percée » dans les jours qui viennent. Mais à Londres, l'inquiétude gagne. Honda a annoncé la fermeture, en 2021, de son usine de Swindon (3 500 salariés), l'agence Ficht parle d'abaisser la note financière du Royaume-Uni, faisant à nouveau reculer la livre. Pendant ce temps, la République d'Irlande se prépare « à une situation d'urgence », ce Brexit sans accord que tout le monde redoute.

Christophe Lucet

24 HEURES DANS LE MONDE

Deux morts à la frontière avec le Brésil

VENEZUELA Deux personnes sont mortes et 15 ont été blessées, hier, dans des heurts avec l'armée dans le sud-est du Venezuela, à la frontière avec le Brésil, alors qu'elles tentaient d'empêcher des militaires de bloquer une route pour l'entrée de l'aide humanitaire. « Une femme indienne et son mari sont morts et au moins 15 autres personnes de la communauté indienne Pemón de la municipalité de Gran Sabana ont été blessées lors d'une attaque par un convoi de la Garde nationale », a déclaré l'ONG Kapé Kapé. La municipalité de Gran Sabana se trouve dans l'État de Bolívar (sud-est), à la frontière avec le nord du Brésil, où est en train d'être stockée de l'aide humanitaire à destination de la population vénézuélienne. L'affrontement s'est produit alors que des membres de cette



communauté tentaient d'empêcher le passage d'un convoi de véhicules militaires jusqu'à la frontière avec le Brésil, dont la fermeture a été ordonnée, jeudi, par le président Nicolas Maduro. Le chef de l'État refuse toute entrée d'aide humanitaire dans son pays, un prétexte, selon lui, pour une intervention armée destinée à le renverser. PHOTO AFP

EN BREF

GAZA

Un adolescent palestinien a été tué par des tirs de soldats israéliens, hier, lors de heurts le long de la frontière entre la bande de Gaza et Israël.

ALGÉRIE

Des heurts ont éclaté, hier, à Alger entre la police et des centaines de

manifestants se dirigeant vers la présidence de la République et contraints de refluer.

MALI

Les militaires français de l'opération Barkhane ont tué, jeudi, au Mali l'un des principaux chefs djihadistes au Sahel, l'Algérien Djamel Okacha, alias

Yahya Abou El Hamame, a annoncé, hier, la ministre des Armées, Florence Parly.

SUD OUEST.fr

Les parents de la maison de Thoreur, en Californie, reconnaissent avoir torturé leurs enfants.

La gratuité des livres

LYCÉES La Région Nouvelle-Aquitaine va consentir un important effort financier pour permettre aux élèves d'obtenir gratuitement leurs manuels scolaires

Benoît Lasserre
blassere@sudouest.fr

Dix-sept millions d'euros en 2019, 27 millions d'euros en 2020, c'est ce que coûtera la décision annoncée hier matin par le président de Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, et son vice-président à l'Éducation, Jean-Louis Nembrini. La Région a, en effet, choisi d'offrir gratuitement les livres scolaires aux lycéens de Nouvelle-Aquitaine. Ceux de seconde et première d'abord. Ceux de terminale s'ajouteront à la liste l'année suivante. « Les frais de rentrée des élèves vont augmenter avec la réforme du lycée et du baccalauréat », rappelle ainsi Jean-Louis Nembrini.

« L'accompagnement de la Région pour les entreprises est largement connu, ajoute Alain Rousset, mais cela ne doit pas faire oublier l'accompagnement des familles, surtout en cette période où le pouvoir d'achat est au sommet des préoccupations de nos concitoyens. »

Jusqu'à présent, la Région participait aux frais d'achat des manuels scolaires. De 80 à 150 euros

selon les revenus des familles. Ce sera désormais gratuit pour tout le monde, soit un soutien d'environ 200 euros par lycéen. L'État finance les dépenses des manuels scolaires jusqu'au collège mais ne verse pas un centime pour les lycées.

Un groupe de cinq Régions

« Les manuels sont évidemment choisis par les enseignants, précise Jean-Louis Nembrini. La Région n'intervient absolument pas dans les choix pédagogiques. »

La Nouvelle-Aquitaine fait, par ailleurs, partie d'un groupe de cinq Régions (avec Occitanie, Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire et Grand Est) qui ont décidé de s'associer pour créer une banque de ressources numériques destinées aux lycéens. Ces ressources seront disponibles sur un portail Internet et couvriront l'ensemble du programme scolaire via des manuels, de la documentation ou des sites spécialisés.

Les autres Régions pourront se joindre au projet si elles en manifestent le désir.

La panoplie régionale pour la



Les manuels scolaires seront désormais gratuits pour tous les lycéens.

PHOTO ARCHIVES XAVIER LÉOTY/VISUDOLEST

rentrée scolaire ne s'arrête pas là. La Région financera aussi le premier équipement des lycéens qui se sont inscrits dans une filière professionnelle, et des apprentis. « Une boîte à outils peut coûter jusqu'à 600 euros », explique Alain Rousset. Le coup de pouce régional ira de 115 à 300 euros par personne, selon la filière choisie et les frais qu'elle engendre.

Un geste pour le livre

La Région versera enfin un chèque livres d'une valeur de 20 euros à chaque lycéen ou apprenti inscrit dans une formation Bac ou infra-Bac. « Cela permet d'acquérir environ trois livres de poche », souligne Jean-Louis Nembrini.

Au total, ce sont près de 230 000 lycéens et apprentis qui bénéficieront de ce chèque à utiliser dans le

réseau des 103 librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine. « C'est aussi un geste en faveur du livre et des librairies », se félicite Alain Rousset.

Le dispositif sera adopté lors de la session plénière des 4 et 5 mars, sachant que les sommes seront inscrites au budget investissement et non au budget fonctionnement pour ne pas alourdir ce dernier.

La justice restaurative arrive en Charente

VIOLENCES Prévenir la récidive et permettre aux victimes de se reconstruire et d'aller mieux, c'est le but de la justice restaurative

Antoine Beneytou
angouleme@sudouest.fr

Le concept est exporté d'Amérique du nord. Il a pour but de prévenir la récidive chez les auteurs d'infractions et de permettre aux victimes de se reconstruire. Comment ? En organisant des rencontres collectives entre plusieurs personnes condamnées et des victimes issues d'autres dossiers. L'objectif n'est pas de les confronter à leurs bourreaux mais à d'autres auteurs. C'est ce qu'on appelle « la justice restaurative. »

L'efficacité du protocole est « prouvée scientifiquement », dicit Émilie Matignon de l'Institut français pour la justice restaurative (IFJR). D'ici le mois de juin, le dispositif va voir le jour en Charente. Mercredi, une convention a été signée en ce sens par le parquet d'Angoulême, le président du tribunal de grande instance (TGI) d'Angoulême, l'association France Victimes, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) et l'IFJR.

Violences conjugales

Concrètement, ce dispositif se déroule en trois phases. Primo, des entretiens individuels afin de « sélectionner » les personnes retenues. La participation se fait sur la base du volontariat et est « décorrélée du processus judiciaire », insiste le président du TGI Cyril Bousseron. Il ne s'agit pas d'une peine complémentaire. Mais d'un dispositif pour permettre aux gens d'avancer. « On amène les personnes à se questionner sur leur participation », note Émilie Matignon. Ces entretiens sont réalisés actuellement par le Spip et France Victimes dans le départe-



Les acteurs de l'institution judiciaire charentaise ont signé une convention pour la mise en place de la justice restaurative dans le département à partir de juin prochain. PHOTO A. B.

tement. Puis en juin, viendra le temps des rencontres entre auteurs et victimes. Cinq séances d'une heure et demie à la maison de la justice et du droit de la Grande-Garenne, à Angoulême où auteurs de violences conjugales et victimes échangeront. C'est le thème retenu pour cette première session. « On observe une augmentation des violences et de l'intensité des violences », rappelle le procureur.

Un département pionnier

Sur quoi porteront ces échanges ? « Sur ce que voudront aborder les personnes », répond Émilie Matignon. Le protocole est nouveau et entraîne dans son sillage un changement de culture et de méthode. Les ateliers seront animés par une juriste de France Victimes et un conseiller du Spip. Puis quelques semaines après ces cinq séances, les personnes se-

ront reçues pour une rencontre de bilan. L'intérêt de cette méthode : « Avoir des réponses, entendre le ressenti de l'autre, comprendre pourquoi il est passé à l'acte », indique Isabelle Decosterd, directrice de France Victimes. « Cela participe à ce que les gens aillent mieux. On constate un mieux-être après. » Pour Jean-David Cavallé, procureur de la République d'Angoulême, la mise en place de ce protocole de justice restaurative « complète le dispositif pour les victimes ».

La Charente est d'ailleurs un département pionnier est innovant en la matière. Dans le département, France Victime sollicite et prend en charge de manière proactive les victimes dès leur dépôt de plainte. Marlène Schiappa avait ainsi qualifié Angoulême comme « un territoire d'excellence de lutte contre les violences conjugales ».

Bonneau à l'Élysée

Jeudi à l'Élysée, Emmanuel Macron et Edouard Philippe recevaient les présidents des conseils départementaux de France. « Ce qui m'importe, c'est votre lecture de la situation », a dit le président. Le Charentais François Bonneau était du rendez-vous. Voici ce qu'il en a dit à nos collègues de « Charente Libre » : « Le Premier ministre amorce un dialogue avec les élus des territoires, hélas trop souvent oubliés. Nous attendons les résultats. »

Un coup d'épée dans le cognac

Jeudi, une soixantaine de gilets jaunes du groupe Cognac en force ont délaissé le giratoire de La Trache. Direction Hennessy, à Salles-d'Angles, où ils ont bloqué l'accès de la nouvelle usine embouteillage. Pourquoi Hennessy ? Parce que la marque (le H du groupe LVMH) incarne selon eux le grand capital et ses dérives. Pas de chance. En période de vacances, l'usine tourne au ralenti. Le blocage n'a pas eu grande conséquence. Un coup d'épée... dans le cognac !



« Nous devons prendre garde à ne pas laisser la violence s'installer et se banaliser dans nos villes et sur nos ronds-points »

Daniel Sauvaitre (LR), maire de Reignac et élu régional.

Un beurre à faire connaître

AGRICULTURE

Le beurre Charentes Poitou AOP se lance dans des campagnes de communication d'envergure

David Briand
d.briand@sudouest.fr

C'est l'une des fiertés gastronomiques de la région, à l'heure où le salon de l'agriculture de Paris, le mettra une nouvelle fois en valeur. Une fierté qui reste néanmoins discrète et qui souhaite prendre davantage la lumière. Et accessoirement dégager davantage de valeur ajoutée pour mieux rémunérer les éleveurs. Alimenté par 3 500 exploitations laitières, le beurre Charentes Poitou peut pourtant se targuer de bénéficier d'un label décenné voilà quatre décennies : l'AOC ou Appellation d'origine contrôlée devenue à la fin des années 1990 AOP comme Appellation d'origine protégée (seul trois beurres en France bénéficient d'une AOP) afin de garantir une protection du produit à l'échelle européenne.

Dans le métro parisien

Si la notoriété de ce produit laitier est de la bouche même de Joseph Giraud, directeur du syndicat des



Sur la chaîne de production du beurre de Surgères. ARCH. XAVIER LEBOTY

laiteries de Charentes et du Poitou, « satisfaisante » à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, il reste de nombreux territoires à conquérir. C'est pourquoi ce partenaire du tour Poitou-Charentes cycliste veut changer de braquet en faisant appel à une agence de communication Gulfstream. Première initiative avec la mise en place d'un nouveau site Internet : aop-beurre-charentes-poitou.fr.

Plusieurs opérations publicitaires d'envergure vont être menées au cours de cette année. Avec d'abord une campagne d'affichage dans le métro parisien à partir de la semaine prochaine, du 27 février au 12 mars, à des dates qui correspondent avec la tenue du Salon de l'agriculture. Une seconde campagne au

lieu mi-septembre dans le métro. Parallèlement, les panneaux publicitaires de l'ex-région Poitou-Charentes seront couverts d'affiches fin avril. Enfin, le label sera associé à des émissions de télévision de fin mars à début mai puis à la fin de l'été (« Des petits plats en équilibre » sur TF1 et « Les carnets de Julie » sur France 3).

Ils pourront aussi compter sur les deux ambassadeurs : le chef rochelais doublement étoilé Christopher Coutanceau et la chef pâtissière d'origine rochelaise Nina Metayer (élue pâtissière de l'année 2017 par Gault et Millau). Autant d'atouts pour espérer séduire le grand public, qui compte moins que les professionnels qui écoulent les trois quarts de la production totale.

Image redorée

Pour autant, le premier concurrent du beurre AOP Charentes Poitou reste la « non consommation », estime Joseph Giraud. À le croire, le beurre AOP Charentes Poitou a vu son image se redorer « depuis deux ans après vingt ou trente ans de dénigrement » sur le plan de la santé. Sur le plan géographique, si ce produit est bien entendu plus présent dans le Nord de la France pour des raisons culturelles, le beurre Charentes Poitou a pénétré dans le Sud davantage propice à utiliser des huiles. Ses points d'ancrages sont « sur le pourtour Méditerranéen », selon Joseph Giraud.

Reste que la concurrence des beurres industriels non AOP demeure vive. « Cela tient à des prix de revient », souligne le directeur du syndicat des laiteries, en pointant la différence du processus de fabrication : « notre beurre respecte le temps, avec une crème qui mûrit naturellement pendant au minimum quinze heures ».

Rien à voir avec une acidification effectuée dans un délai d'une heure. Au final, les prix s'en ressentent mais l'écart reste mesuré (1).

(1) Exemple avec des prix relevés hier matin dans une grande surface de Surgères : le beurre premier prix industriel fabriqué en Normandie est à 1,36 € (doux) et 1,48 € (demi-sel) contre 1,99 € pour le beurre de Surgères (doux et demi-sel).



LE PIÉTON

A bien rigolé en croisant un couple qui se chamaillait devant un horodateur. Le piéton ne sait pas quelle était la cause de cette dispute mais une fois l'homme reparti vers sa voiture, la femme a soupiré : « Il n'écoute rien, c'est bien les hommes ça. » Une sentence que chacun (e) appréciera à sa juste valeur qu'il ou qu'elle soit homme ou femme.